

Syndicat CGT Hôpital Robert-Debré APHP

A Paris, le 22 juillet 2020

48 boulevard SERURIER

75019 PARIS

A l'attention de Monsieur le directeur, Florent BOUSQUIE,

de l'hôpital Robert-Debré à l'APHP

48 boulevard Sérurier

75019 PARIS

Monsieur le Directeur,

La CGT vous sollicite au sujet d'une première lettre qui nous a été envoyée le 22 juin. Ce courrier évoquerait une éventuelle discrimination à l'embauche. Nous vous avons informé au travers d'un courriel. Vous avez répondu qu'il n'était pas dans vos habitudes de réagir aux courriers anonymes en évoquant que Pierre BOSSER, DRH nous communiquerait les éléments de preuve.

N'ayant reçu aucun élément, ni même aucun échange avec le DRH de l'hôpital, le 1<sup>er</sup> juillet, nous avons décidé de rencontrer Monsieur Sylvain DUCROZ, DRH APHP en présence de Monsieur Eric SIMON, DRH APHP adjoint pour être entendu. A cette occasion, il a été évoqué que nous serions destinataires d'éléments administratifs concernant le nombre de congés bonifiés sur notre établissement avec un comparatif APHP. Nous n'avons toujours rien reçu de quiconque à cette date.

Le 2 juillet, par courriel, la CGT interpelle différents interlocuteurs-trices de la direction générale au sujet d'un groupe de travail qui travaillaient sur la discrimination animée par Monsieur Gérard COTTELON, ancien DRH APHP afin de partir d'un socle existant, des différents échanges. De nouveau aucune réponse ne nous parvient.

Décidément, malgré notre alerte, nos échanges, le sujet n'est pas la priorité du moment.

Au sein de notre syndicat, c'est un sujet que nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises entre nous avant même votre arrivée. Nous partageons les faits mais toutes, tous démunis d'information et de formation pour aborder cette thématique.

Le 12 juillet, une seconde lettre est reçue. Le sujet est d'actualité, il porterait le sentiment de discrimination à l'embauche. Les langues se délient, des discussions, des témoignages s'accroissent à l'hôpital Robert-Debré.

Le 17 juillet, la CGT en présence des syndicats SUD-CFDT vous rencontrent accompagné de la directrice des soins infirmiers Madame Anita FOUREAU et l'adjointe à la DRH, Madame Delphine RENIER. A l'issue de cette rencontre, il est évoqué une nouvelle rencontre sur le sujet en septembre ce qui laisse à l'ensemble des interlocuteurs-trices de rassembler des éléments et mener des recherches.

Lors de cette rencontre, nous avons exigé aucune chasse aux sorcières. Pour la CGT, ces courriers n'ont pas de coupable à trouver, ni même à imaginer. Nous retenons votre élocution sur la protection pour d'éventuels témoins ou individus victimes de discrimination de n'importe quelle nature avec votre disponibilité pour les recevoir afin d'écouter les faits puis agir.

Pour avancer, la CGT demande le parcours de recrutement :

- Concernant les CV, quelle réception, quel bureau, qui ?
- Comment sont-ils traités, quel bureau, qui ?
- Les candidatEs sont-elles-ils reçuEs, quel bureau, qui ?
- Les non-embauchés, les CV sont-ils conservés, quel bureau, qui ?
- Une plateforme existe pour candidater en ligne, nous souhaitons le détail du parcours, quel bureau et qui ?

Nous pouvons être destinataire de documents que vous jugerez nécessaires à l'appréhension du sujet pour nous aider à comprendre.

Depuis notre première intervention, seuls des éléments d'intentions sont annoncés sans jamais rien nous adresser en document, en information avec des contradictions lors de certaines réponses. A cette heure, la CGT a le sentiment de rendez-vous ratés, de discussions sans lendemain.

Nous demandons l'accès aux documents au plus vite, de manière transparente puis partagé avec différents membres qui peuvent provenir du CHSCT, des organisations syndicales ou autres selon nos échanges, l'issue de nos discussions, la méthodologie retenue.

Nous ne souhaitons pas de nouveau être dans une position de demandeur en septembre parce que l'administration ne réagit pas. L'inertie répétées deviendrait un acte délibéré. La non transmission de documents, d'informations au CHSCT ou aux organisations syndicales n'est pas tolérable et dure depuis trop longtemps.

Bien évidemment, nous restons disponibles et réactifs en cas de besoin pour vous apporter tous les éléments nécessaires à l'étude de notre demande.

CGT de l'hôpital Robert-Debré

Agnès CICHON, Myriam PIDOUX, Pascal ROMIL, Yann GUITTIER

Copie à :

- Directeur général APHP, Martin HIRSCH
- Inspection du travail Paris 19
- Maire de Paris 19, François DAGNAUD
- Défenseur des droits du 19ème